

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

Août 2002

Introduction et contexte

Le Comité de l'environnement a le plaisir de soumettre le rapport sur le projet visant le mercure à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres du Canada (GNA/PMEC). Ce rapport donne un aperçu des principales réalisations accomplies dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action visant le mercure, adopté par la Conférence en 1998. Il présente également les priorités du projet du Comité de l'environnement pour la prochaine année.

La mise en oeuvre du projet régional visant le mercure relève du Groupe de travail sur le mercure des GNA/PMEC, avec le concours de groupes de travail spécifiques. Le Comité de l'environnement apprécie les ressources humaines et financières mises à la disposition par ces groupes de travail et leurs membres. Les ressources en personnel considérables fournies par chaque juridiction ont largement contribué à la réussite de la mise en oeuvre du plan.

Le Comité de l'environnement est aussi reconnaissant de la contribution précieuse, tant humaine que financière, des Northeast States for Coordinated Air Use Management (NESCAUM), de la Northeast Waste Management Officials Association (NEWMOA), d'Environnement Canada et de l'Environment Protection Agency (EPA) des États-Unis.

Résumé des principales réalisations

Le Comité de l'environnement félicite le Groupe de travail sur le mercure et ses groupes de travail pour l'excellent travail effectué au cours des 12 derniers mois. La Résolution 26-3 (« Résolution sur les projets environnementaux »), adoptée lors de la Conférence des GNA/PMEC à Westbrook, au Connecticut, en août 2001, a confié au Comité les responsabilités suivantes touchant au mercure :

- terminer une mise à jour des diverses options en matière de lutte contre les polluants multiples pour les services publics;
- terminer un rapport sur la surveillance du mercure dans la région;
- poursuivre les initiatives de prévention de la pollution par le mercure et d'éducation;
- faire la promotion de stratégies de « mise hors service » à long terme du mercure.

Le Groupe de travail sur le mercure, aidé de ses groupes de travail, a accompli toutes les tâches prévues cette année, en plus de quelques autres. Le Comité de l'environnement a le plaisir de présenter à la 27e Conférence des GNA/PMEC les résultats suivants (tous compris dans la « Documentation sur les projets environnementaux des GNA/PMEC 2002 », document présenté aux GNA/PMEC en juillet 2002) :

Mise à jour du rapport mixte sur les chaudières

Ce rapport, rédigé par un comité mixte représentant le Comité directeur sur les pluies acides et le Groupe de travail sur le mercure, est une mise jour du premier rapport mixte sur les chaudières présenté en juin 2000. Il renferme des recommandations concernant la prise de mesures et les examens à effectuer en ce qui concerne les chaudières destinées ou non à des services d'utilité publique et les réductions des émissions prévues.

Sondage sur l'élimination du mercure dans les écoles du Nord-Est

Cette étude passe en revue l'évolution des nettoyages de mercure dans les écoles et du traitement des déversements dans les 11 provinces et États des GNA/PMEC. Elle comprend également des études de cas sur deux incidents de déversement de mercure dans notre région et la façon dont les organismes concernés y ont réagi.

Matrice du programme dentaire régional

Cette matrice couvre les programmes relatifs au mercure dentaire dans les juridictions du Nord-Est. À ce chapitre, toutes les juridictions ont déployé des efforts considérables auprès des dentistes.

Mise à jour de la législation de la Nouvelle-Angleterre sur le mercure

Ce rapport informe la Conférence de l'évolution de la législation sur le mercure en Nouvelle-Angleterre. La NEWMOA a réalisé cet important travail.

Résumé des résultats de la Conférence de la NEWMOA sur l'élimination du mercure

En mai 2002, la NEWMOA a organisé une conférence très réussie visant à examiner l'évolution des questions d'entreposage et de d'élimination du mercure. Ce résumé des résultats a été préparé également par l'Association.

<u>Surveillance du mercure dans les États du Nord-Est et les provinces de l'Est du Canada</u> Le Groupe de travail, aidé des NESCAUM, a élaboré un rapport d'évaluation du réseau de surveillance régionale du mercure, dans lequel il recommande les mesures spécifiques à prendre pour maintenir et renforcer le système de surveillance.

Par ailleurs, le Groupe de travail sur le mercure participe activement à la mise à jour de l'inventaire de base des émissions de mercure dans notre région. Il pourrait être en mesure de fournir davantage de renseignements à la réunion des GNA/PMEC en août 2002. Les NESCAUM ont été d'une aide précieuse à ce chapitre.

An V (2002-2003) : projets prioritaires

Le Groupe de travail sur le mercure a identifié un certain nombre de priorités pour la prochaine année, avec l'aide du Comité de l'environnement. Il s'agit principalement des priorités relatives à la mise en œuvre, lesquelles ont été définies par le Comité et le Groupe de travail à partir des mesures précisées dans le Plan. Les travaux se poursuivront en fonction des différents volets du Plan d'action visant le mercure, un accent particulier étant mis sur les quatre domaines suivants :

Perfectionnement de l'inventaire régional des émissions

Au cours de l'An IV, le Groupe de travail, aidé des Northeast States for Coordinated Air Use Management (NESCAUM), a terminé un inventaire régional préliminaire à jour des émissions compatible avec l'inventaire de base du Plan d'action visant le mercure. La mise à jour de cet inventaire avait pour objectif d'évaluer les progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif provisoire de réduction de 50 % des émissions de mercure d'ici 2003. Au cours de l'An V, le Groupe de travail perfectionnera son inventaire régional, incluant ainsi non seulement les sources d'émissions existantes mais aussi les nouvelles sources qui n'ont peut-être pas été prises en compte

dans l'inventaire de base, comme le mercure présent dans le flux des déchets, les écoles et les produits.

Ce processus exige une étroite collaboration entre le Groupe de travail et les organismes qui ont dressé l'inventaire initial – les NESCAUM, la NEWMOA, la Commission sur le contrôle de la pollution de l'eau de New England et le Réseau canadien de contrôle et d'évaluation écologique – ainsi que d'autres organismes tels que l'EPA des États-Unis et Environnement Canada, afin de mettre à jour la base de données et de perfectionner la méthodologie utilisée pour dresser l'inventaire. Comme pour l'inventaire d'origine, ce processus nécessite un travail considérable et exige l'affectation d'importantes ressources de la part du Groupe de travail et des organismes environnementaux des provinces et des États. On s'attend à ce que le nouvel inventaire soit prêt pour la Conférence de 2003.

Formulation de recommandations pour terminer l'élimination du mercure dans les écoles du Nord-Est

Au cours de l'An V, le Groupe de travail formulera aussi des recommandations concernant la définition d'un objectif régional l'élimination complète du mercure dans toutes les écoles secondaires et intermédiaires de la région.

Sensibilisation et prévention de la pollution

Le GTM continuera de concentrer ses efforts dans ces domaines cruciaux pour s'assurer que les nombreux programmes, récemment lancés et mis en œuvre avec succès, sont exécutés de façon efficace. Les liens qui existent entre la sensibilisation et les efforts déployés en matière de séparation, de recyclage et de réduction des sources de mercure seront mis en relief de façon à favoriser les progrès dans chacun des domaines. La sensibilisation de secteurs spécifiques, dont les écoles, les cliniques dentaires et les établissements de soins de santé, se poursuivra de même que la sensibilisation du public relativement à la consommation du poisson, l'aide aux municipalités et aux institutions. Des efforts soutenus visant à réduire les rejets de mercure du secteur dentaire seront aussi une priorité.

Le Groupe de travail continuera d'appuyer la mise en œuvre de l'« Énoncé des programmes de sensibilisation et de réduction du mercure », adopté par les GNA/PMEC lors de la réunion de juillet 2000 à Halifax. Dans les États de la Nouvelle-Angleterre, les efforts visant l'adoption et l'application d'une législation sur les produits au mercure (comme le modèle de législation élaboré par la NEWMOA) continueront de figurer parmi les priorités. Dans les provinces de l'Est du Canada, ces principes seront appliqués par le biais de programmes provinciaux ou du processus des normes pancanadiennes. Le Groupe de travail continuera d'apporter son aide et de participer au centre d'échange régional sur la réduction du mercure et la sensibilisation au mercure, géré par la NEWMOA, et de participer à ses travaux.

Groupe de travail mixte sur les chaudières : élaboration de stratégies pour les juridictions

Le Groupe de travail sur les chaudières est le fruit d'un partenariat entre le Comité directeur sur les pluies acides et le Groupe de travail sur le mercure. Il est chargé d'évaluer les options en matière de technologie, d'établir des objectifs de réduction des émissions des chaudières des services publics ou autres et d'examiner les stratégies de surveillance visant à atteindre certains résultats en ce qui a trait aux polluants multiples. Cette année, le Groupe de travail a entrepris une étude et une réévaluation de son rapport présenté en 2000 et a conclu que le rapport est toujours valide. Dans le cadre de la prochaine étape de ses travaux, le Groupe de travail mixte sur les chaudières continuera d'évaluer les nouvelles informations à ce chapitre et commencera à élaborer des options de stratégies régionales pour les chaudières des services publics, qui favoriseront des réductions maximales et réalistes des émissions de mercure notamment, sur les plans technique et économique. De plus, le Groupe de travail mixte sur les chaudières, conscient des avantages techniques et économiques d'une approche contre les polluants multiples pour la surveillance des chaudières, continuera de faire appel à la participation des représentants des groupes sur le mercure et les pluies acides et s'emploiera aussi à obtenir celle des représentants du groupe sur les changements climatiques.

Recherche, surveillance et technologies novatrices

Le GTM continuera d'étudier les possibilités d'appuyer les technologies novatrices en vue de trouver une solution au problème de la pollution au mercure, dont les méthodes d'évaluation des technologies de séparation des amalgames dentaires, les techniques améliorées de surveillance et les solutions de rechange aux procédés et aux produits contenant du mercure. En outre, le Groupe de travail poursuivra la mise en œuvre des recommandations formulées dans l'ébauche du dernier rapport intitulé : *Surveillance des rejets de mercure dans les États du Nord-Est et les provinces de l'Est du Canada : Évaluation du réseau et recommandations*, préparé par le GTM et les NESCAUM. Le GTM s'emploiera aussi à coordonner les efforts régionaux concernant les évaluations des quantités totales quotidiennes maximales de mercure et les recommandations connexes. Ces activités seront entreprises par un nouveau Groupe de travail sur la surveillance, qui relèvera du Groupe de travail sur le mercure.

Participation au programme sur le mercure du PNUE

Le Groupe de travail sur le mercure coordonnera ses activités avec celles de l'évaluation du mercure entreprise par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le cadre de l'évaluation et cherchera à collaborer avec ce projet le cas échéant. Si possible, un membre du Groupe de travail sur le mercure représentera les GNA/PMEC au sein du Groupe de travail sur l'évaluation du mercure du PNUE.

Groupe de travail sur le mercure et ses groupes de travail

Le Groupe de travail sur le mercure s'est réuni deux fois depuis août 2001 (à Montréal, au Québec, en décembre 2001, et à Providence, au Rhode Island, en mai 2002) et a organisé de nombreuses conférences téléphoniques avec ses groupes de travail. Le Comité de l'environnement du GNA/PMEC reconnaît le travail remarquable accompli par le Groupe de travail et ses groupes de travail en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action visant le mercure, et les félicite pour les réalisations accomplies cette année.

Groupe de travail sur le mercure du GNA/PMEC

Stephanie D'Agostino (coprésident)

Ron Gagnon (coprésident)

Dép. des Sciences de l'environnement du New Hampshire

Dép. de la Gestion environnementale du Rhode Island

Min. de l'Environnement et de l'Administration locale du

Nouveau-Brunswick

John Ciminowski

Judy Shope

Dép. de la Protection de l'environnement du Connecticut

Dép. de la Protection de l'environnement du Massachusetts

Peter Haring Min. de l'Environnement de Terre-Neuve

Duncan MacKay Min. de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-

Écosse

Debbie Johnston Min. des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement de

l'Île-du-Prince-Édouard

Raynald Brulotte Ministère de l'Environnement du Québec

Richard Phillips Dép. de la Conservation de l'environnement du Vermont

Organismes partenaires

Terri Goldberg NEWMOA Margaret Round NESCAUM

Randy England Dép. de la Conservation de l'environnement du New Jersey

Jeri Weiss EPA des États-Unis (Nouvelle-Angleterre)

Cheryl Heathwood Environnement Canada

Groupe de travail dans le secteur dentaire

Jeri Weiss (coprésident) EPA des États-Unis (Nouvelle-Angleterre)

Debbie Johnston (coprésident) Min. des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement de

l'Île-du-Prince-Édouard

Judy Shope Dép. de la Protection de l'environnement du Massachusetts C. Mark Smith Dép. de la Protection de l'environnement du Massachusetts

Ron Dyer Dép. de la Protection de l'environnement du Maine
Sterling Pierce Dép. de la Protection de l'environnement du Maine
Sara Johnson Dép. des Services environnementaux du New Hampshire
Simone Godin Min. de l'Environnement et de l'Administration locale du

Nouveau-Brunswick

Janet Bowen EPA des États-Unis (Nouvelle-Angleterre)

Groupe de travail sur les écoles

Jeri Weiss (chair) EPA des États-Unis (Nouvelle-Angleterre)

Judy Shope Dép. de la Protection de l'environnement du Massachusetts C. Mark Smith Dép. de la Protection de l'environnement du Massachusetts

Ann Pistell Dép. de la Protection de l'environnement du Maine Paul Lockwood Dép. des Services environnementaux du New Hampshire Simone Godin Min. de l'Environnement et de l'Administration locale du

Nouveau-Brunswick

Groupe de travail mixte sur les chaudières

C. Mark Smith (co-chair) Dép. de la Protection de l'environnement

Denis Marquis (co-chair) Min. de l'Environnement et de l'Administration locale du

Nouveau-Brunswick

Kevin Macdonald Dép. de la Protection de l'environnement du Maine Andrew Bodnarik Dép. des Services environnementaux du New Hampshire Michael Hingston Min. de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-

Écosse

Arun Chatterjee Min. de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-

Écosse

Debbie Johnston Min. des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement de

l'Île-du-Prince-Édouard

Praveen Amar NESCAUM